

Ecrit par le 22 juillet 2024

# Bulletin de salaire : vers une simplification ou une dissimulation ?

ACTUELLEMENT					PROPOSITION DU NOUVEAU BULLETIN DE PAIE				
<b>BULLETIN DE PAIE</b>					<b>BULLETIN DE PAIE</b>				
SARL EMPLOYEUR 38 RUE DE VALMONT 81000 EVRY					SARL EMPLOYEUR 38 RUE DE VALMONT 81000 EVRY				
N° AFF 8434 790 030 201 000 014 CCN DE LA BIJOUTERIE, JOAILLERIE, ORFÈVRE ET HORLOGERIE					N° AFF 8434 790 030 201 000 014 CCN DE LA BIJOUTERIE, JOAILLERIE, ORFÈVRE ET HORLOGERIE				
MATHIEU - 187 EMPLOI : CHARGÉ DE CLIENTÈRE STATUT : EMPLOYÉ ANCIENNETÉ : 16 ANS ET 7 MOIS MOIS DE TRAVAIL : 10,574					MATHIEU - 187 EMPLOI : CHARGÉ DE CLIENTÈRE STATUT : EMPLOYÉ ANCIENNETÉ : 16 ANS ET 7 MOIS MOIS DE TRAVAIL : 10,574				
MME SALARIÉE BATHYMET 81 8 RUE DU COUREAU 91890 LA FERTE-ALAIS					MME SALARIÉE BATHYMET 81 8 RUE DU COUREAU 91890 LA FERTE-ALAIS				
<b>ÉLÉMENTS DE RÉMUNÉRATION</b>					<b>COUT TOTAL EMPLOYEUR</b>				
SALAIRE 13,00					2 325,64 €				
INDICES PAVÉS 17,650					23,40 €				
HEURES SUPPLÉMENTAIRES 14,8325					145,63 €				
MONTANT BRUT 145,63					2 325,64 €				
<b>COTISATIONS ET CONTRIBUTIONS SOCIALES OBLIGATOIRES</b>					<b>RENTES ET CONTRIBUTIONS SOCIALES EMPLOYEUR</b>				
SÉCURITÉ SOCIALE MALADIE MATERNITÉ INVALIDITÉ DÉCÈS					SÉCURITÉ SOCIALE MALADIE MATERNITÉ INVALIDITÉ DÉCÈS				
COMPLEMENTAIRE SANTE 1892,00					COMPLEMENTAIRE SANTE 1892,00				
PREVOYANCE COLLECTIVE 1892,00					PREVOYANCE COLLECTIVE 1892,00				
SECOURS 1892,00					SECOURS 1892,00				
SÉCURITÉ SOCIALE VIEillesse PLURIMOBILES 1892,00					SÉCURITÉ SOCIALE VIEillesse PLURIMOBILES 1892,00				
SÉCURITÉ SOCIALE VIEillesse DÉPARTÉMENTAIRE 1892,00					SÉCURITÉ SOCIALE VIEillesse DÉPARTÉMENTAIRE 1892,00				
RETRAITE COMPLÉMENTAIRE (CIS ET) 1892,00					RETRAITE COMPLÉMENTAIRE (CIS ET) 1892,00				
ASSURANCE CHÔMAGE 1892,00					ASSURANCE CHÔMAGE 1892,00				
AUTRES CHARGES PAVÉS PAR L'EMPLOYEUR 1112,11					AUTRES CHARGES PAVÉS PAR L'EMPLOYEUR 1112,11				
COTISATIONS STATUTAIRES DU PRÉVALEUR PAR LA CONVENTION 1112,11					COTISATIONS STATUTAIRES DU PRÉVALEUR PAR LA CONVENTION 1112,11				
COTISATIONS NON-PRODUCTIVES DE L'IMPÔT SUR LE REVENU 1784,72					COTISATIONS NON-PRODUCTIVES DE L'IMPÔT SUR LE REVENU 1784,72				
COTISATIONS SUR LES REVENUS NON IMPÔTABLES 145,63					COTISATIONS SUR LES REVENUS NON IMPÔTABLES 145,63				
<b>TOTAL DES COTISATIONS ET CONTRIBUTIONS OBLIGATOIRES</b>					<b>TOTAL DES COTISATIONS ET CONTRIBUTIONS OBLIGATOIRES</b>				
482,89					482,89				
EXONÉRATIONS ET ALÈGÈMENTS DE COTISATIONS 16,40					EXONÉRATIONS ET ALÈGÈMENTS DE COTISATIONS 16,40				
<b>MONTANT NET SOCIAL</b>					<b>MONTANT NET SOCIAL</b>				
187,44					187,44				
<b>COTISATIONS ET CONTRIBUTIONS SOCIALES FACULTATIVES</b>					<b>COTISATIONS ET CONTRIBUTIONS SOCIALES FACULTATIVES</b>				
PREVOYANCE COMPLÉMENTAIRE INDIVIDUELLE, INDIVIDUELLE DÉCÈS 1892,00					PREVOYANCE COMPLÉMENTAIRE INDIVIDUELLE, INDIVIDUELLE DÉCÈS 1892,00				
SECOURS SUPPLÉMENTAIRE 1892,00					SECOURS SUPPLÉMENTAIRE 1892,00				
RETRAIEMENTS ET DÉDUCTIONS DIVERSES 1892,00					RETRAIEMENTS ET DÉDUCTIONS DIVERSES 1892,00				
PRIME DE TRANSPORT 1892,00					PRIME DE TRANSPORT 1892,00				
CHARGES VINCANTES 1892,00					CHARGES VINCANTES 1892,00				
DIVERSES 1892,00					DIVERSES 1892,00				
<b>MONTANT NET À PAYER AVANT IMPÔT SUR LE REVENU</b>					<b>MONTANT NET À PAYER AVANT IMPÔT SUR LE REVENU</b>				
1 424,20					1 424,20				
<b>IMPÔT SUR LE REVENU</b>					<b>IMPÔT SUR LE REVENU</b>				
1 424,20					1 424,20				
<b>MONTANT NET À PAYER APRÈS IMPÔT SUR LE REVENU</b>					<b>MONTANT NET À PAYER APRÈS IMPÔT SUR LE REVENU</b>				
1 424,20					1 424,20				
<b>MONTANT NET À PAYER (AVANT L'IMPÔT)</b>					<b>MONTANT NET À PAYER (AVANT L'IMPÔT)</b>				
1 424,20					1 424,20				
<b>MONTANT NET À PAYER (APRÈS L'IMPÔT)</b>					<b>MONTANT NET À PAYER (APRÈS L'IMPÔT)</b>				
1 276,75					1 276,75				
<b>TOTAL VÉRIFIÉ PAR L'EMPLOYEUR</b>					<b>TOTAL VÉRIFIÉ PAR L'EMPLOYEUR</b>				
2 808,44					2 808,44				

La lourdeur administrative est dans notre pays un véritable fléau auquel nous sommes tous un jour confronté. Malheureusement, la numérisation de la paperasse et des procédures n'a pas aidé sur ce point. Nombre de gouvernements qui se sont attelés à vouloir simplifier pour « libérer les énergies » ont échoué. Bercy repart à la charge avec un projet de loi sur la simplification. Il contient une cinquantaine de mesures dont la simplification des bulletins de salaire. Enfin ?

En fait on ne simplifie pas les bulletins de salaire on simplifie leur présentation. Nuance importante. En l'espèce il ne s'agit pas de simplifier les choses mais de masquer qu'elles sont compliquées. Le projet porté par Bruno Lemaire vise à supprimer un certain nombre de lignes de ce bulletin qui au fil des décennies a pris un sacré embonpoint. Ainsi, on passerait de 50 à 15 lignes. Waoh un vrai choc de simplification. Il s'agit « d'améliorer la lisibilité » dicit le ministre. Dans les lignes supprimées, sont concernés les détails des calculs des cotisations sociales. Pour nombre de représentations salariales le risque de ne plus savoir avec précision combien on cotise pour sa protection sociale ou sa retraite est assez clair, et en particulier sur les évolutions futures. Circulez il y a rien à voir !

Ecrit par le 22 juillet 2024

## **Tout est affaire de communication, d'éléments de langage**

Cet histoire pourrait rester anecdotique et sans grand importance si elle n'était pas révélatrice d'un mode de gouvernance qui, aujourd'hui, privilégie la réaction sur l'action. « Affichons que c'est simple et l'on pensera que c'est simple ». Tout est affaire de communication, d'éléments de langage, comme on dit aujourd'hui. Mais on ne simplifiera rien pour autant. Ici la simplification rime avec la perte de transparence. Mais le salarié pourra toujours demander à son employeur le détail du calcul de ses cotisations vous répondra-t-on. Imaginez les entreprises qui devront faire du sur-mesure pour chaque employé : « je vous met les retraites ou pas ? ». Offrir cette possibilité c'est au fond reconnaître que c'est complexe et surtout qu'on peut rien faire, à part vous en écarter car vous n'êtes pas en capacité de comprendre. Pauvres manants.

Dans d'autres temps, le sociologue Pierre Bourdieu expliquait que notre organisation sociale reposait sur un rapport de force entre dominants dominés. On ne peut que constater que cette vision de la société qui pourrait apparaître comme simpliste et dépassée dans un monde globalisé n'est peut-être pas aussi crétine que cela. Dormez braves gens on s'occupe de tout...

---

## **Le parc Spirou recrute des employés en restauration**

Ecrit par le 22 juillet 2024



**Vous êtes à la recherche d'un job en extra pour les week-ends et les vacances de la Toussaint ?  
Le parc Spirou Provence recrute ses employés polyvalents en restauration.**

Parmi les qualités recherchés : aisance relationnelle, sens du service et rigueur professionnelle sur l'application des règles d'hygiène. Les débutants sont acceptés pour des postes proposés en contrat extra, temps partiel ou temps plein.

**Différentes missions :**

- Assurer les fonctions de production, de vente et d'entretien telles que :
- Vente et encaissement avec utilisation du logiciel de caisse
- Service des boissons chaudes, assemblage de plats simples
- Gestion de caisse en fin de service
- Approvisionnement des points de distribution
- Débarrassage, nettoyage et rangement des locaux
- La mise en place des cuisines
- La préparation du chaud et/ou du froid (dressage des entrées et des desserts, y compris la

Ecrit par le 22 juillet 2024

fabrication des sandwichs et l'assemblage des produits destinés à la vente à emporter et à la cafétéria)

- La réalisation du service en cafétéria, en fast-food
- L'entretien de la cuisine et du matériel
- Respecter les normes d'hygiène et de sécurité de la démarche HACCP dans le cadre du plan de maîtrise sanitaire
- Effectuer le nettoyage, l'entretien et le rangement de la vaisselle, du matériel et des ustensiles de cuisine

Travail en semaine, weekends et jours fériés, tous les week-ends jusqu'au 10/10/2021 + temps plein du 16/10 au 07/11/2021. Pass sanitaire obligatoire, port du masque obligatoire, respect des gestes barrières. Plus d'informations, [cliquez ici](#).

L.M.